

L'ÉCLAIR

de Saint-Arnoult



Saint-Arnoult
en Yvelines

N°173
Novembre
2022

VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL

5^e Salon Du Livre

Saint-Arnoult-en-Yvelines

ROMANS
ÉCRIVAINS
POLARS
BANDES DESSINÉES
AUTEURS
ILLUSTRATEURS
LIBRAIRIES
POÉSIES
ÉDITEURS

SALLE « LE COLOMBIER »
1, RUE LOUIS GENÊT
78730 SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

20/11
2022
10h-17h30
Entrée libre



P. 4-5

Le Nutri-Score,
vous connaissez ?



P. 7-9

La nature s'endort,
l'Homme répare.



P. 15

450 000 €
pour la rénovation
d'infrastructures.

Sommaire

- **Pratique** > Numéros utiles - P. 2
- **L'interview du Maire** - P. 3
- **Dossier** > Nutri-Score - P. 4-5
- **Ma ville** > Banquet des aînés - P. 6
- **Environnement** > Plantations - P. 7-8-9
- **Ma ville** > Nouveaux arrivants et médaillés - P. 10
- **Actualités** > On en parle - P. 11
- **Économie** > Acteurs locaux - P. 12-13-14
- **Conseil municipal** > Délibérations - P. 15
- **Jeunesse** > Affluence au Club 11-17 - P. 16
- **Culture** > Salon du Livre - P. 17
- **Ma ville** > Histoire - P. 18
- **Ma ville** > Travaux - P. 19
- **Transparence** > Questions/Réponses - P. 20
- **Tribunes d'expression** - P. 21
- **Agenda** > Sortir - P. 22-23



Vous venez d'emménager sur la commune et souhaitez que votre famille soit conviée à la prochaine cérémonie d'accueil des nouveaux Arnolphiens, alors faites-vous connaître auprès du service Animation de la mairie à l'adresse ac@say78.fr

L'ÉCLAIR VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL Saint-Arnoult

Dépôt légal : Novembre 2022

Directrice de la publication :
Joëlle Jégat

Rédacteur, photos : Gilles Mainvis

Rédacteur graphiste : Alain Dubois d'Enghien

Tél. : 01 30 88 28 81 / Courriel : com@say78.fr
www.saintarnoultenyvelines.fr



Créatif
Communication
Création · Impression · Diffusion

PRATIQUE > NUMÉROS UTILES

CPAM	36 46
Canicule info service	08 00 06 66 66
Conseil énergie RT78	01 83 75 06 05
Gendarmerie	01 61 08 32 30
Police secours	17
Pompiers	18
SAMU / SMUR	15
SAMU Social	115
Hôpital Dourdan	01 60 81 58 58
Hôpital Rambouillet	01 34 83 78 78
Enfance maltraitée	119
Enfants disparus	116 000
FIL santé jeunes	22 24
Personnes âgées maltraitées	39 77
SOS médecin	36 24
Urgence pour sourds et malentendants	114
Violences conjugales	39 19
SNCF	36 35
SICTOM n° Vert	08 00 49 50 61
Saint Art Funéraire 24h/24 et 7j/7	01 30 41 28 72
Pharmacie de garde :	
- en journée : monpharmacien-idf.fr / de nuit : 17	

Mairie

Place du Jeu de Paume - CS 50610
78514 Saint-Arnoult-en-Yvelines Cedex
Tél. : 01 30 88 25 25 / Courriel : accueil@say78.fr
Site : saintarnoultenyvelines.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 13h30 à 18h
Mardi et jeudi : 8h30 à 12h30 et 15h30 à 17h30
Mercredi et vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30
Samedi : 8h30 à 12h

Police Municipale 01 30 59 30 17

CCAS

Place du Jeu de Paume - 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines
Tél. : 01 30 88 25 20 / Courriel : ccas@say78.fr
Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi : 8h30 à 12h30



Madame le Maire et ses adjoints reçoivent en mairie sur rendez-vous y compris le samedi matin.

Retrouvez le site internet de votre ville sur votre smartphone.



Madame le Maire répond aux questions de l'Éclair.

Certains Arnolphiens s'émeuvent de ne plus entendre sonner la cloche de l'église. Pouvez-vous les rassurer ?

Le son de notre clocher résonnera de nouveau prochainement. La commande électrique est en panne. Une fois remise en état, elle se fera de nouveau entendre chaque heure. À cette occasion, l'horloge sera aussi remise à l'heure.

La covid semble de nouveau toucher la commune. Que pouvez-vous en dire ?

Dès le lendemain du Banquet des Aînés, plusieurs cas de COVID nous ont été signalés parmi les convives et une partie du personnel communal en charge de son organisation. Chaque personne présente a été prévenue individuellement par téléphone de la situation en vue éventuellement de se faire dépister.

C'est dire tout l'intérêt de se faire vacciner et de rester vigilant au quotidien dans son comportement et de ne pas oublier les gestes barrières. La période est également à la vaccination contre la grippe.

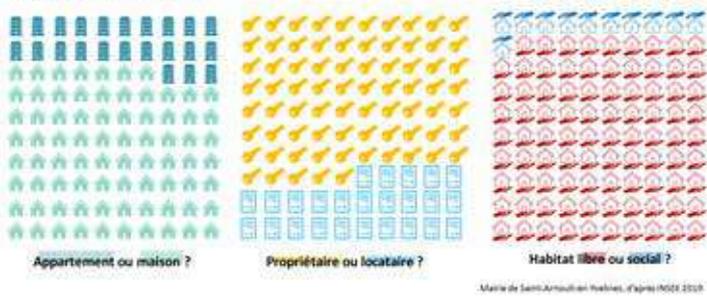
L'Éclair d'octobre annonçait la mise en service de la vidéoprotection, pour autant des travaux sont intervenus encore dans le courant du mois. La vidéoprotection est-elle finalement en service ?

La vidéoprotection devait être opérationnelle fin septembre. Mais une partie du réseau a encore nécessité des interventions en octobre. La commune a réceptionné l'ensemble du système le jeudi 19 octobre. Les 17 caméras sont en service depuis cette date.

Joëlle Jégat,
Maire de Saint-Arnoult-en-Yvelines

Logement en centre-ville : vers une politique globale d'amélioration.

Composition des 2700 logements de Saint-Arnoult-en-Yvelines



Comme indiqué dans le précédent Éclair, la commune souhaite s'armer pour améliorer la qualité des logements, notamment ceux du centre-ville.

Améliorer, c'est :

- Résorber le nombre de logements indignes ou non conformes ;
- Adapter le logement aux occupants : vieillissement, handicap ;
- Renforcer la qualité des devantures et façades en centre-ville ;
- Promouvoir l'efficacité thermique des logements anciens.

Elle est accompagnée dans cette perspective par une équipe de professionnels (accompagnement social, architectes, montage opérationnel, analyse statistique) afin d'identifier les meilleurs leviers d'action. Ceux-ci peuvent être incitatifs (financiers), d'accompagnement technique, réglementaires et coercitifs. Cette démarche, barbarement appelée « étude d'Opération programmée pour l'amélioration de l'habitat – OPAH » s'inscrit dans le cadre du programme Petites Villes de Demain.

Une réunion publique de présentation de la stratégie envisagée par la municipalité se tiendra le lundi 12 décembre 2022 à 19h00 au Cratère.

Et vous ? Un questionnaire est mis en place pour vous permettre de nous faire remonter vos difficultés dans la rénovation de votre logement, accessible au QR code ci-contre.



Pour mieux manger suivez le Nutri-Score.



Sain.

Il est admis et reconnu qu'une alimentation saine et équilibrée contribue à notre santé et à notre bien-être. L'idéal serait de cuisiner avec des matières premières brutes. Mais il faut l'admettre nous sommes peu nombreux à consacrer le temps nécessaire à cuisiner le thon frais acheté à l'étal du poissonnier ou à se préparer un porridge le matin.



Faute de passer du temps à cuisiner, nous nous tournons donc vers les enseignes de distribution alimentaire et leurs produits prêts à consommer. À l'occasion, notre bonne conscience, nous invite à lire la composition des produits en rayon. Et là, qui sait déchiffrer les étiquettes pour faire le bon choix entre deux produits au premier abord identiques ? C'est ce que fait pour nous le Nutri-Score. Ses lettres A, B, C, D, et E virant du vert foncé à l'orange foncé, nous facilitent la compréhension des informations nutritionnelles et ainsi nous aident à faire des choix éclairés.

Nous connaissons tous ce logo sur les emballages qui note les

produits de A, vert foncé, pour les plus favorables sur le plan nutritionnel, à E, orange foncé, pour les moins favorables.

Il a été mis au point par des équipes de recherche indépendantes composées de scientifiques, de médecins et de nutritionnistes. Le score de A à E attribué aux produits est calculé en fonction des nutriments et aliments à favoriser (fibres, protéines, fruits et légumes, légumes secs...) et des nutriments à limiter (calories, acides gras saturés, sucres, sel). Le logo Nutri-Score, instauré en France mais aussi en Belgique, Allemagne, Luxembourg, Pays-Bas, Espagne et Suisse, est donc bien utile pour choisir des produits de meilleure

qualité nutritionnelle, mais il soulève parfois des questions. Voici quelques explications pour bien l'utiliser et mieux manger au quotidien.

Comment bien utiliser le Nutri-Score ?

Comparer les produits au sein d'un même rayon ou d'une même catégorie

Par exemple, au rayon céréales du petit-déjeuner, les scores varient entre A et E. Évitez plutôt celles avec un score D ou E.



Comparer un même produit de marques différentes

Par exemple, les plats de lasagnes à la bolognaise peuvent être notés A, B, C, ou même D selon les marques. Choisissez plutôt les mieux classés.



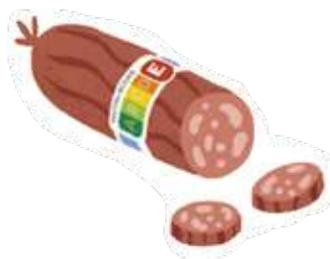
Comparer des produits qui se consomment à la même occasion

Par exemple, pour le dessert, vous pouvez comparer une mousse au chocolat avec un yaourt aux fruits ou une crème caramel.



Au quotidien, ne cherchez pas à consommer que des produits Nutri-Score A et B !

Les aliments classés D et E peuvent tout à fait s'inscrire dans une alimentation équilibrée, à condition de les consommer en petite quantité et pas trop souvent.



Un Nutri-Score C c'est bon ou mauvais ?

Pour un yaourt, un Nutri-Score C n'est pas un très bon score, car il en existe beaucoup qui sont A ou B. Mais pour une huile, le Nutri-Score C est le meilleur score possible. Les huiles d'olive, de colza, de noix classées C sont les plus favorables d'un point de vue nutritionnel. L'évolution annoncée du Nutri-score devrait prochainement même les faire passer en B.



Bon à savoir

Pour vous aider à mieux manger en toute occasion, le Nutri-Score se développe aussi sur les plats proposés dans les menus des restaurants d'entreprises et dans la restauration rapide.



Pourquoi certains produits, comme les frites, sont Nutri-Score A ?

Le Nutri-Score est calculé sur le produit tel qu'il est vendu. Les frites surgelées, ce sont juste pommes de terre coupées en bâtonnets. Cuites au four, elles restent A. Ce sont l'huile de friture, le sel, le ketchup ou la mayonnaise que l'on ajoute qui vont modifier le score.



BON À SAVOIR !

Le Nutri-Score n'est pas obligatoire, les entreprises l'affichent dans le cadre d'une démarche volontaire.

Sources : Santé Public France et UFC que Choisir.

Pas facile d'informer le consommateur.



Vendredi 7 octobre, la mobilisation de l'antenne arnolpennaise d'UFC Que Choisir, de son président Armel Salaun et de Mme et M. Augé de l'enseigne U Express a permis à l'association nationale de défense du consommateur de mener auprès du public durant toute la journée une campagne d'information sur le Nutri-Score. À cette occasion, un reportage vidéo a été réalisé afin d'assurer une information encore plus large auprès des consommateurs via les canaux de diffusion numérique. À noter, que de nombreuses enseignes nationales de la grande distribution refusent cette information directement au plus près du consommateur par crainte des réactions de leurs fournisseurs. Merci donc à notre enseigne locale U Express.

Moment convivial et récréatif pour nos aînés.

Organisé une fois l'an par le CCAS, le traditionnel banquet offert à nos aînés est attendu et apprécié par chaque convive. Dimanche 9 octobre, après l'accueil assuré par Mme le Maire et les adjoints, le repas et l'animation ont été confiés à « Gauthier Traiteur » pour les plaisirs du palais, puis à « Sans Sucre Ajouté » et « Ka Danses A 2 » pour la partie son, chant et danse. Au préalable le matin, 76 repas avaient été livrés à celles et ceux ne pouvant se déplacer à la salle des fêtes Le Colombier.



Une fleur de Saveur Jardin a été offerte à chaque dame.



Nos doyens du jour, Mme Seveau et M. Thuilliez ont été honorés.



Valse mais aussi slow, paso doble, rock et twist ont démontré la bonne forme de nos aînés.



Karine et Joël, les taxi danseurs ont décidé les plus discrets à emprunter la piste.



Entre deux danses, retour à table pour reprendre des forces.

C'est le moment ou jamais de préparer le printemps !



Plantations.

On ne peut récolter que le fruit de son travail. C'est pourquoi, dès l'automne le jardinier s'affaire. Il en sera de même en novembre pour les espaces naturels de la commune. Quand certains lieux vont connaître une mise en valeur, d'autres retrouveront leur splendeur d'autrefois.

Avant d'aboutir, toute action nécessite un temps de réflexion et d'instruction, d'autant plus lorsque la commune s'entoure de spécialistes et sollicite des subventions. Pour justifier ce temps, il n'est pas rare de parler de « temps d'administratif ». Mais en matière d'environnement, toute action sur le terrain, nécessite aussi de tenir compte du tempo dicté par Dame Nature.

Aujourd'hui, la baisse des températures engendre le repos végétatif et permet à l'homme de façonner la nature à son goût mais aussi de tenter de réparer ses erreurs ou de remédier aux conséquences d'une trop longue inaction. Vous l'aurez compris, le mois de novembre appelle à passer à l'action.

Planter arbres, arbustes et plantes : Où, quand, comment ?

Une matinée de « récré-action » avec les arbres, le temps d'un mercredi d'automne, au verger de l'église...

Mercredi 9 ou 16 novembre selon la météo



Les enfants de l'accueil de loisirs « Les Copains d'Abord » seront à pied d'œuvre pour planter le décor du verger de l'église.

Il supporte la balançoire, permet de grimper, protège de la chaleur, du froid, de la pluie, du vent, il offre ses fleurs, ses fruits et ses branches mortes permettent de construire une cabane... Les enfants savent dès leur plus jeune âge que l'arbre sera leur compagnon de toute une vie : savoir réussir sa plantation est le gage d'une complicité pérenne.

Coût total : 5 400 €

Le vote de 63 Arnolphiens lors du « budget participatif » mis en place du 5 au 25 septembre par la Région devrait permettre l'obtention d'une subvention de 3 000 €.

Merci à vous !

Autres actions

Plantation de haies sur la coulée verte, rue Jean-Moulin

200 jeunes plantes arbustives de 14 essences différentes vont prendre place devant les sites de la gendarmerie et du centre de secours sur le nouvel espace arboré rue Jean-Moulin. Le personnel des services techniques de la mairie va réaliser les plantations ce mois-ci. La floraison colorée embellira le site dès le printemps 2023.



Haies et lisières : que du bonheur !

Vous décidez d'habiller votre limite de propriété constituée d'un grillage ou d'un mur. Il existe des recommandations et réglementations.

Les habillages artificiels des grillages permettant d'occulter toute vue dans votre jardin sont déconseillés voire interdits selon la localisation de votre propriété vis-à-vis du Plan Local d'Urbanisme. L'objectif de cette

réglementation est de conserver une homogénéité visuelle patrimoniale et écologique sur notre commune. Sachez également que ces structures vieillissent très mal.

Préférez habiller vos grillages en choisissant de planter des haies variées qui offrent de nombreux bénéfices pour tous et le choix des végétaux est important...

Beaucoup optent pour des haies de thuyas ou de lauriers voire de bambous. Certes ces arbustes sont communs, peu chers et gardent leurs feuillages en hiver. Cependant certains sont considérés comme « invasifs ». Ils n'ont aucun intérêt pour notre biodiversité urbaine et avec leur croissance rapide, ils deviennent trop grands (jusqu'à 20 m) donc difficiles à tailler et produisent des racines pouvant endommager les murs. Ils laissent des trouées jaunâtres lorsqu'ils sont morts et ne sont que très rarement remplacés.

Le laurier cerise aux jolies baies noires dont les oiseaux sont friands et qui envahit nos forêts franciliennes est une plante toxique, provoquant des troubles neurologiques et respiratoires, souvent mise en cause chez les enfants. Les animaux tels les chevaux, les vaches et les moutons sont plus exposés à ce danger lorsqu'ils mangent des quantités importantes de feuilles de laurier-cerise.

Les thuyas également sont toxiques. Les bovins, les chevaux

mais aussi les chiens sont très sensibles au principe actif de cette plante (thuyone) qui provoque diarrhées et parfois la mort.

Les bambous prolifèrent rapidement et sont considérés envahissants dépassant rapidement les limites de la clôture...

Préférez planter une haie composée d'arbustes sauvages et indigènes, qui fleurissent et fructifient pour accueillir plus de vie, en particulier les insectes et les oiseaux.



A la Sainte Catherine... TOUT prend racine

Après l'élagage et l'abattage d'arbres rendus nécessaires cet été pour des raisons de sécurité au parc de l'Aleu, novembre est le mois idéal pour replanter de nouveaux sujets. Au nombre de vingt, ces arbres seront mis en terre par le personnel des services techniques de la mairie.

Ils embelliront ce très beau site par les couleurs de leurs fleurs et de leurs feuilles.



Le programme de réhabilitation du parc de l'Aleu



La première phase du programme de réhabilitation du parc de l'Aleu établi sur 4 ans a débuté avec l'élagage et l'abattage d'arbres cet été, la plantation de nouveaux sujets durant l'automne. Il se termine avec la réparation du batardeau de l'étang de pêche responsable de fuites importantes et le fascinage d'une partie des berges impactées par la perte en eau.

La deuxième année sera consacrée à la réfection d'une première partie des chemins existants et la création de sentiers PMR idéalement parcourus par tous.

Le remplacement du batardeau est programmé ce mois-ci. Le nouvel ouvrage permettra dans le futur de contrôler le niveau d'eau de l'étang qui se jette dans le lit mineur de la Rémarde. Pour les interventions futures de vidange, une autorisation sera requise auprès de la GEMAPI de Rambouillet Territoires.

La vétusté du batardeau actuel engendre des fuites importantes. La baisse du niveau d'eau de l'étang d'une vingtaine de centimètres était nettement visible au printemps dernier, avant la période de sécheresse de l'été. Le remplacement de l'ouvrage a été décidé. La perte d'eau a également engendré une fragilisation

d'une partie des berges ce qui nécessite leur renforcement par une technique de génie écologique de fascinage. (voir ci-dessous).

Coût : 47 606 €

Subventions accordées pour la réhabilitation du parc Aleu

Plantations : Conseil régional : 3 123.60 € - Conseil départemental : 2 342.70 €

Fascinage de berges : Conseil régional : 6 780.00 € - Conseil départemental : 5 085.00 €

Batardeau : Conseil départemental : 14 281.50 €

Une intervention de génie écologique : le fascinage de berges

Une protection immédiate des berges rapide et simple est prévue par l'entreprise DAM NATURE pendant la période de repos végétatif

Du 14 novembre au 25 novembre 2022.



La fascine d'hélophytes (plantes semi-aquatiques) est un ouvrage de protection de pied de berge, réalisé grâce à la confection de boudins de géotextiles biodégradables remplis de terre, végétalisés et fixés par des pieux. Lors des aménagements de génie végétal certaines espèces sont privilégiées en fonction de la région, des conditions hydrauliques, de l'ensoleillement, de leur développement et des conditions propres au site.

DAM NATURE : « Nous allons réaménager les berges à l'étang du parc de l'Aleu afin de les consolider et les embellir. C'est pourquoi nous allons installer en quinconce des pieux en bois espacés de 70 cm chacun sur lesquels seront déposés et fixés des boudins de coco pré-végétalisés d'hélophytes et de plantes palustres.

Les pieux seront alors sur-enfoncés de manière que le haut des boudins dépasse de 7 à 8 cm le niveau de l'eau. Les boudins vont permettre une protection immédiate contre le courant et le batillage. Ils feront environ 3m de longueur chacun, avec un diamètre de 30 cm et seront plantés de 3 à 8 espèces typiques des milieux palustres et des roselières.

Ensuite, sera mis en place un géotextile filet coco qui reliera la berge et les boudins. Nous apporterons à ce moment de la bonne terre végétale », explique le technicien de la société.

Coût : 20 340 €

Nouveaux Arnolphiens et médaillés du travail.



Bravo et bienvenue.

Inviter les médaillés du travail et les nouveaux arrivants à une réception commune permet de rapprocher les nouveaux Arnolphiens avec leurs aînés dans la place. Une façon aussi d'accélérer l'intégration.



Les médaillés présents à la cérémonie.
Médaillees Argent pour 20 années d'exercice : Sylviane Langlois - Isabelle Lefresne – Patricia Huaumé
Médaillees Grand Or : Véronique Coco

Une cérémonie commune a permis vendredi 4 octobre d'accueillir les nouveaux habitants de notre commune et d'honorer la promotion de janvier 2022 des médaillés du travail.

À cette occasion plus intimiste que le forum des associations, les convives ont eu l'occasion de découvrir ou redécouvrir les activités des Ludotiens, du Football Club, de Saint-Arnoult Randonnée et l'Association Arnolphiennne de Tai Chi Chuan mais aussi de s'entretenir avec Mme le Maire et les adjoints. Toutes et tous se sont retrouvés autour d'un cocktail préparé par les bénévoles des Ateliers Artisanautx.



Baotram, Laurent Martinet et leurs enfants, originaires de Lyon.

« Après une année de location en appartement à Linas, nous avons pris le temps de trouver la bonne ville pour nous installer. Nous avons opté pour une maison à Saint-Arnoult, un petit village paisible aux portes de Paris où je travaille », confie le père de famille.



Éliane et Michel Manent, en provenance de Saint-Chéron.

« Tous deux retraités, nous nous sommes rapprochés de nos enfants qui habitent à Clairefontaine. Ainsi la semaine nous avons la garde de nos petits enfants en journée. Nous avons quitté notre grand pavillon pour un plain-pied mais avec un terrain deux fois plus grand ».

Remise du brevet des collèges 2022.



91% des 192 élèves du collège Georges Brassens inscrits aux épreuves du brevet en juin 2022 ont été reçus à l'examen. Un résultat sanctionné vendredi 21 octobre par la remise du précieux diplôme à l'occasion d'une réception au Colombier orchestrée par Marie-Laure Lecailtel, la principale de l'établissement. Ont également été conviés à cette réception les parents des récipiendaires, les maires des communes rattachées au collège ainsi que Geoffroy Bax de Keating, conseiller départemental.

Nouveauté cette année, la soirée s'est ensuite poursuivie dans l'enceinte du collège pour un premier bal des 3^e, sans les parents cette fois, sauf quelques-uns épaulés par du personnel de l'établissement afin d'assurer l'intendance.

Direction renouvelée.



Au retour des vacances de la Toussaint, les 693 élèves du collège Georges Brassens feront connaissance avec Sandrine Pacaud, leur nouvelle principale, en provenance

du collège Jean-Racine de Saint-Cyr-l'École. Selon la formule de circonstance, Marie-Laure Lecailtel a fait valoir ses droits à la retraite. Après l'arrivée de Marie-Élina Gadaud en septembre, à la fonction de principale-adjointe, une direction totalement renouvelée veille à la bonne marche de l'établissement.

Succès de la mobilisation en faveur d'Octobre Rose.



Prévenir le cancer du sein en se soumettant régulièrement à une mammographie, tel est l'objectif de la campagne de prévention Octobre Rose. Cet examen permet de déceler des tumeurs de très petite taille, bien avant que celles-ci ne soient palpables ou ne se manifestent par d'autres symptômes.

Pour rappeler cette prévention, à l'initiative de la commune et surtout grâce à l'appui des bénévoles d'Une Rose Un Espoir Yvelines Sud et de Saint-Arnoult Randonnée ainsi qu'à la mobilisation des Jeunes Sapeurs-Pompiers de la commune, d'U Express et de plus de 200 randonneurs, 1 647 € ont été collectés au profit de la Ligue contre le cancer. Bravo à toutes et tous ! Rendez-vous est déjà fixé pour 2023.

Vos alliés pour les fêtes.

À l'approche des fêtes, une certaine euphorie gagne les foyers. Pour peu que cette année c'est à votre tour de recevoir une partie de la famille, que ce soit pour Noël ou pour le réveillon, voire à l'occasion les deux, veinard(e) comme vous êtes, se pose l'épineuse question du menu à élaborer. Puis dans tous les cas, hôte ou convive, il vous faudra aussi vous lancer dans la quête des cadeaux. Alors ne perdez pas de temps, dès ce mois-ci, l'Éclair vous invite à en gagner et vous liste les commerçants et artisans arnolphiens chez lesquels vous trouverez très certainement les solutions à ces défis qui s'annoncent.

Le plaisir d'offrir



Gyrosport

Offrir la conversion d'un vélo mécanique à l'électrique, voici une idée cadeau originale !

Chez Gyrosport, vous aurez le choix entre la roue Tee Bike à poser soi-même, le kit installé par Sébastien Delcourt ou alors l'acquisition d'un vélo électrique, même pliable. Vous

avez jusqu'au 31 décembre 2022 pour bénéficier de 500 € maximum de subvention de la région Ile-de-France.

52 rue Charles-de-Gaulle - 07 87 36 53 48



EXTRA

Parmi les événements de cette fin d'année, avant les festivités en famille ou entre amis, figure la Coupe du Monde de football, la bonne excuse pour changer son poste de télévision. Une résolution qui trouvera écho chez votre fournisseur arnolphien EXTRA, tout comme les équipements pour une alimentation de saison : fondue, pierrade et raclette.

Autant d'idées cadeau.

Côté pratique et gros électroménagers, le contexte énergétique appelle à se doter d'équipements moins énergivores. Venez vous renseigner. La pompe à chaleur équipe aussi les sèche-linge.

34 rue Charles-de-Gaulle - 01 30 41 20 60



La Boutique d'Elsandre

Jouets, bijoux pour adultes et enfants, décoration d'intérieur, maroquinerie 100% cuir et bien d'autres cadeaux originaux et sans cesse renouvelés donnent à la Cabane d'Ali Baba, pour des tarifs accessibles de 1,5 € à 69,90 €.

**11 rue Eugène Renault
09 86 58 83 58**



L'Oiseau Lyre

Un livre, voire un beau livre consacré à l'art, la musique, la nature, la photographie ou aux paysages est un cadeau qui plaît beaucoup. Pour Noël, aux côtés des ouvrages pour les plus petits votre librairie vous proposera également des jeux Djeco.

Animations

- Samedi 3 décembre, Jessica Montron dédicacera ses ouvrages fantastiques dédiés à la jeunesse.

- Samedi 10 décembre de 17h à 18h, Sébastien Spitzer dédicacera « La revanche des orages », sacré prix de la rentrée lors de la 26^e édition du festival Les écrivains chez Gonzague Saint Bris.

60 rue Charles-de-Gaulle - 06 99 86 37 06



Saveur jardin

À offrir ou pour décorer votre table pour les fêtes, les fleurs sont incontournables. Vous les trouverez chez votre fleuriste, au même titre que les sapins d'origine locale pour décorer votre intérieur.

2 rue de la Boucauderie - 01 30 88 21 81

Les plaisirs du palais



Merrifield

Les pains de fête à la châtaigne, aux noix et autres fruits secs vont garnir les présentoirs de votre boulangerie aux côtés des bûches traditionnelles et à la mousse, des mignardises puis des galettes déclinées aux saveurs frangipane, pomme, chocolat et framboise. Parmi les incontournables, n'oubliez

pas les pains surprise. Réservation conseillée.

59 rue Charles-de-Gaulle - 01 30 41 20 36.



L'autre Boulangerie

Cette année, aux côtés des bûches de Noël en mousse, la bûche de glace sera de la fête. Pour accompagner vos repas, les petits fours salés et sucrés seront au menu des plaisirs du palais. Depuis octobre, le pain d'épices maison est en vente également. Il sera rejoint par les pains surprises, le temps des fêtes de fin d'année. Pensez à réserver.

52 rue Charles-de-Gaulle
07 87 36 53 48



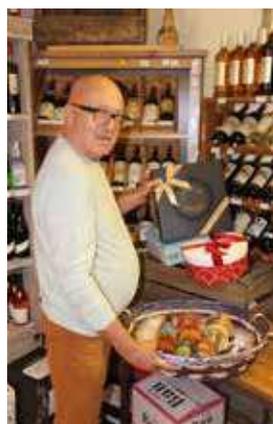
La Boucherie du Centre

Les traditionnelles volailles, gigots et épaules seront à l'étal de votre boucher-charcutier mais aussi des viandes préparées spécialement pour les menus de fête : rôtis spéciaux aux morilles ou girolles, viandes maturées, côtes de bœuf et T-bone steak.

Animation

- Samedi 19 novembre, dégustation de viande cuite à la plancha.

64 rue Charles-de-Gaulle
09 74 56 05 45



La Cave des Remparts

Le rayon des cadeaux s'allonge chez votre caviste en fin d'année avec une proposition de coffrets gastronomiques (foie gras, confit de canard, cassoulet...) et de vins. Chaque semaine, la perle des huîtres, la Gillardeau est également disponible.

Animation

- Jeudi 17 novembre, dégustation de Beaujolais Nouveau en directs de producteurs récoltants.

10 rue des Remparts - 01 30 41 62 31



Locandino

L'enseigne de cuisine italienne sera fermée du 22 décembre au 3 janvier. La carte évolue pour répondre à la saison avec une escalope au gorgonzola noix et romarin, mais aussi à la demande de la clientèle avec une pizza aux 4 fromages (mozzarella, gorgonzola, parmesan puis ricotta ou mozzarella fumée).

Découvrez également la nouvelle carte des vins au coin de la cheminée.

2 rue Charles-de-Gaulle - 01 30 59 97 39



Le Cellier à fromages

Dès la mi-novembre, votre fromagerie vous invitera à découvrir les 3 plateaux à fromage pour fêtes de fin d'année. Chacun aura son thème, commande dès le 1^{er} décembre. Soyez à l'heure.

Animation

- Vendredi 18 et samedi 19 novembre, dégustation de fromage et de champagne en direct de chez Clément Macquaert, producteur d'Écueil en Champagne.

56 rue Charles-de-Gaulle - 01 30 59 93 92

Les plaisirs du palais



Le 42

Fermé du 24 décembre au 1^{er} janvier, l'enseigne se fait fort de renouveler sa carte et propose une cuisine sincère, authentique mais aussi moderne et généreuse. Un menu festif sera à la carte durant le mois de décembre. Le 42 se prête à l'organisation d'évènement privé. Devis sur demande.

42 rue Charles-de-Gaulle
01 30 59 96 35



L'Auberge de l'Écureuil

Fermée du 18 décembre au 6 janvier, l'Auberge de l'Écureuil vous convie à déguster ses volailles de saison, oies et chapons, mais aussi ses gibiers sauvages, biches et chevreuils en provenance de la Beauce et de la Sologne. Tous les plats sont cuisinés avec des produits issus des producteurs locaux. La coquille Saint-Jacques, le foie gras et le saumon fumé sur place sont annoncés parmi les mets, également disponibles toute l'année « à emporter ».

89 rue Charles-de-Gaulle - 01 30 41 20 30

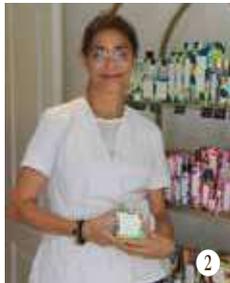
Beauté

Esthétique

Se sentir bien dans son corps sera un atout essentiel pour passer de belles fêtes en famille et entre amis. Ainsi soins du visage et du corps (épilation, maquillage, teint hâlé, modelage...), mains parfaites et autres soins donnant un éclat de fête à votre regard vous seront prodigués par les professionnelles des établissements arnolpiens. Et pourquoi pas offrir une carte cadeau ?



1



2



3



4

1 **Vanes'thetic, 21 rue de l'Aleu**
01 78 97 02 17

2 **Lanhua Beauté, 8 rue de la Fontaine**
06 58 84 92 24

3 **Beauté d'Angy, 12 rue Charles-de-Gaulle - 07 68 94 02 08**

4 **La Callipyge, 78 rue Charles-de-Gaulle - 06 09 70 71 40**

Coiffeurs

Les coiffeuses et coiffeurs arnolpiens consacreront volontiers quelques instants pour donner à votre chevelure un air de fête, selon vos souhaits, classique, extravagant ou sculptural.



1



2



3

1 **Pascal Julien, 15 rue Charles-de-Gaulle**
01 30 41 21 54

2 **Daniel Stephan, 54 rue Chares-de-Gaulle**
01 30 59 91 43

3 **Benk Barber, 5 rue Charles-de-Gaulle**
07 81 18 17 89

Jeudi 29 septembre 2022 - 20 h - Salle du conseil municipal

La commune réinvestit 450 000 € de subvention de la MJCS.

1 D'un montant de 52 590 €, l'étude pré-opérationnelle en prévision d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sollicitée par la commune dans le cadre du programme national « Petites Villes de Demain » est subventionnée à 100 % par la participation de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) à hauteur de 50%, la Banque des territoires 25 % et la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires pour également 25%. Mme le Maire a été autorisée à solliciter ces financements.

2 Dans le cadre du Contrat Départemental d'Équipement, la commune disposait d'un financement de 450 000 € pour la réalisation de la MJCS. Ce projet étant abandonné, la commune dispose toujours de cette subvention et la réaffecte à la rénovation d'infrastructures publiques.

3 Faute de pouvoir aujourd'hui réguler, atténuer ou différencier les zones géographiques et plages horaires mais aussi pour s'associer à l'effort national de sobriété énergétique, la commune a procédé à l'extinction de l'éclairage public de 23h30 à 5h30.

4 5 6 Apurement du compte 1069 du budget principal de la commune en vue du passage en nomenclature M57, une décision modificative du budget Ville et décision modificative du budget cinéma ont été adoptés par une majorité d'élus.

7 Le règlement intérieur des services périscolaires et extra-scolaires a été modifié afin de permettre aux familles d'effectuer les modifications des réservations aux activités périscolaires dans un délai de 5 jours, contre 10 précédemment.

8 Départ à la retraite, mutation, arrivée et promotion rythme les effectifs de la mairie. Le nouveau tableau des effectifs a été adopté.

RUBRIQUE	PROJET	MONTANT MAX OU ESTIMATION HT	TAUX	SUBVENTION	ECEANCE
Equipements d'accueil de la Petite Enfance	Fenêtres crèche	8 406,88 €	30 %	2 522,06 €	Vacances d'Automne 2022
	...				
Equipements sportifs et ludiques	Agrandissement et rénovation vestiaires foot	464 500,00 €	30 %	139 350,00 €	Été 2023
	Clôture stade	19 446,20 €	30 %	5 833,86 €	Sept/Oct 2022
	Salle de musculation : Bardage + puits de lumière	1 720,00 €	30 %	516,00 €	Octobre 2022
	Sécurisation complexe sportif	9 992,73 €	30 %	2 997,82 €	Été 2023
	Eclairage mur d'escalade	5 715,36 €	30 %	1 714,61 €	Fin d'année 2022
	Remplacement WC et évier des vestiaires du stabilisé	3 036,55 €	30 %	910,97 €	Fin d'année 2022
...					
Equipements culturels	Médiathèque : films de protection solaire	2 560,00 €	30 %	768,00 €	Été 2022
...					
Espaces Verts	Réhabilitation du Parc de l'Aleu	187 210,00 €	30 %	56 163,00 €	Juin à décembre 2022
	Clôture de l'aire de jeux du Parc de l'Aleu	14 808,51 €	30 %	4 442,55 €	Automne 2022
...					
Espaces publics urbains	Aménagement du Cimetière	111 351,00 €	30 %	33 405,30 €	Juin/juillet 2022
...					
Autres infrastructures publiques	Travaux de renforcement du pont de Villeneuve	144 540,00 €	30 %	43 362,00 €	Été 2023 ou selon urgence
	Mise en place d'un dispositif de vidéoprotection	88 547,00 €	30 %	26 564,10 €	Septembre 2022
	Economiseurs d'eau bâtiments communaux	4 686,00 €	30 %	1 405,80 €	Été 2022
...					
TOTAL		1 500 842,00 €	30 %	450 252,60 €	2022/2023

Extrait des actions menées avec les 450 000 € de subvention initialement accordée par le Département pour la réalisation de la MJCS.

Retrouvez l'intégralité de ce tableau sur le site de la commune.



Le club 11-17 a trouvé son public.



Fréquentation.

Réaménagés avec des mobiliers confectionnés par les jeunes Arnolphiens mais aussi acquis par la mairie, les lieux rassemblent une douzaine de jeunes du lundi et jeudi, avec une pointe à plus de 30 en nocturne le vendredi, avec une mixité garçons et filles. Et ce n'est qu'un début !



Le mois dernier l'Éclair présentait la nouvelle équipe de professionnels à la tête du club 11-17, David, Saliou et Florent. Depuis la rentrée scolaire, le directeur et les deux animateurs ont multiplié les actions et les partenariats pour faire découvrir et adopter la structure municipale par la jeunesse arnolphienne mais aussi par leurs parents. Ainsi, si l'application WhatsApp est privilégiée pour communiquer avec les jeunes, elle l'est également avec les parents, mais avec deux comptes distincts. Via l'intermédiaire du Conseiller principal d'éducation du collège Georges Brassens, il est même possible de communiquer sur les activités mises en place par le Club 11-17 via la plateforme oZe de l'établissement.

Premier bilan : la fréquentation du club 11-17 n'a jamais été aussi élevée, grâce notamment aussi à l'élargissement des

plages horaires, jusque 21h30 le vendredi, idéal pour bien terminer la semaine de cours et débiter le week-end.

Club 11-17 :
10 rue de Guhermont

Adhésion : 20 €/an, ticket jeune culture accepté.

Horaires :

Hors vacances scolaires :
16h à 19h du lundi au jeudi et 16h – 21h30 le vendredi

Lors des vacances scolaires :
10h à 18h du lundi au jeudi et 14h à 21h30 le vendredi.

Contact : 06 80 40 03 26

LES VENDREDIS DU CLUB 11-17

- VENDREDI 18 NOVEMBRE**
KAHOOT! QUIZ
- VENDREDI 25 NOVEMBRE**
KARAOKÉ JUST DANCE
- VENDREDI 2 DÉCEMBRE**
MURDER (CLUEDO)
- VENDREDI 9 DÉCEMBRE**
NOËL MEXICAIN
- VENDREDI 16 DÉCEMBRE**
REPAS DE FIN D'ANNÉE

PLUS D'INFOS :
06 80 40 03 26

Saint-Arnould en Velines

Un Salon du Livre autour d'un thème unique : la lecture pour tous.



Cette année encore, petits et grands lecteurs auront l'occasion d'aller à la rencontre de 45 auteurs, 5 maisons d'édition et de la librairie l'Oiseau Lyre. Si les adultes ont déjà des choix bien arrêtés sur leurs goûts, les enfants de toutes nos écoles, y compris ceux pratiquant « l'instruction en famille » sont conviés en préambule du salon à découvrir l'univers d'un artiste.

Petites et moyennes sections
Illustrateur de l'ouvrage « Le livre du loup », Sylvain Diez ira à la rencontre des plus petits en classe les jeudi 17 et vendredi 18 novembre.

Grandes sections et les élémentaires du CP au CM2

Mardi 15 novembre, la Compagnie Garde-fou donnera une représentation théâtrale de l'œuvre littéraire de Wilfrid Lupano « Le Loup en Slip ». Les enfants découvriront le tome 1 à la médiathèque lors des accueils de classe.

LE PROGRAMME DES ANIMATIONS DU SALON

10h30 à 12h : Créa'lecture
spécial Salon. Lecture et collage sur le thème des animaux par Sylvie. À l'Espace Culturel Victor Hugo. Dès 3 ans. Gratuit. Réservez votre place à la médiathèque.

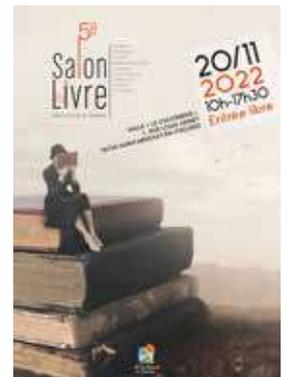
14h à 15h : Atelier « Je dessine pas à pas avec Sylvain Diez », par l'auteur en personne pour les enfants de 6 à 12 ans. Gratuit. Nombre de places limité. Réservation à la médiathèque.



14h à 17h30 : Dédicace de Carène Ponte et lecture à **16h** d'un extrait de son dernier roman « Embarquements immédiats pour Noël », aux éditions Fleuve.



16h30 à 17h30 : Retrouvez la compagnie Garde-fou et plus particulièrement « le Loup en slip » pour une séance de photo-souvenir.



**Dimanche
20 novembre
2022.**

Ne pas se limiter à un unique genre littéraire mais bel et bien à tous et ainsi s'adresser à l'ensemble des lecteurs, est la recette du succès du Salon du Livre arnolphien mis sur pied par la médiathèque municipale « Les yeux d'Elsa » et le service animation de la mairie pour la 5^e édition, le 20 novembre de 10h à 17h30 à la salle des fêtes Le Colombier.

Connaissez-vous votre gentilé ?



Lieu.

Respecter l'étymologie primitive du nom de la commune, tenir compte de l'usage et de l'histoire du lieu et enfin éviter toute homonymie avec des communes ayant le même nom. Telle est la recette de l'élaboration du gentilé, autrement-dit le nom donné aux habitants d'une commune !



Quel nom donné aux habitants de Saint-Arnoult-en-Yvelines ? Arnoultais ?

Arnulphiens ? Arnoldiens ? Arnoultiens ? Saint-Arnoultais ? Saint-Arnolphiens ? Arnultiens ? Arnoulphiens ?

Avant la révolution de 1789, il était d'usage de désigner les citoyens d'une commune par l'expression : « Habitants de Saint-Arnoult », ou « Habitants de la paroisse de Saint-Arnoult ».

Ce ne fut qu'au XIX^e siècle, que l'on se préoccupa plus sérieusement de donner un nom à ceux qui résidaient dans un village ou dans une ville.

Pour ce qui est de Saint-Arnoult-en-Yvelines, reprenons les trois critères évoqués précédemment pour établir un gentilé.

1. Étymologie

Arnoult vient de Arn-Wolf (Aigle-loup) qui a donné Arnolf et Arnulf

2. L'usage et histoire du lieu

De cette étymologie celtique, il fut d'usage, en souvenir du

Saint Évêque Arnoul, époux de Scariberge nièce de Clovis, de dénommer notre commune au fil des âges :

1061 : Sancti Arnulfi

1177 : Sanctus Arnulfus

1224 : Sanctus Arnûlfus

1250 : Sanctus Arnulfus in Aquilina

1320 : Sanctus Arnûlfus in Aquilina

1511 : Saint Arnul en Yvelines

3. Homonymie

Saint-Arnoult-en-Yvelines étant « la Maison mère », les cinq autres communes de France, n'ayant hérité que du culte d'Arnoul issu de notre commune, nous devons respecter l'étymologie du VI^e siècle, preuve de la fondation de notre cité.

Pendant tout le XIX^e siècle, jusqu'à la moitié du XX^e siècle, on continua à maintenir la définition primitive, c'est-à-dire « habitants de Saint-Arnoult », puis on reprit diverses appellations, entres autres « Arnultiens » et surtout « Arnoultiens » comme en témoigne encore volontiers Paulette Baudias, présidente

des Ateliers Artisanaux, issue d'une très ancienne famille de la commune.

Pour autant lorsque l'officialisation des habitants des communes fut appliquée, la dénomination **ARNOLPHIEN** a été adoptée.

Et dans nos villes « cousines », quel est donc le gentilé de leurs habitants :

- Saint-Arnoult 14800 Calvados : **Arnulphiens**
- Saint-Arnoult-des-Bois 28190 Eure et Loir : **Saint Arnolphiens**
- Saint-Arnoult 41800 Loir et Cher : **Arnoldiens**
- Saint-Arnoult 60220 Oise : **Arnoultais**
- Saint-Arnoult 76490 Seine-Maritime : **Saint-Arnoultais**

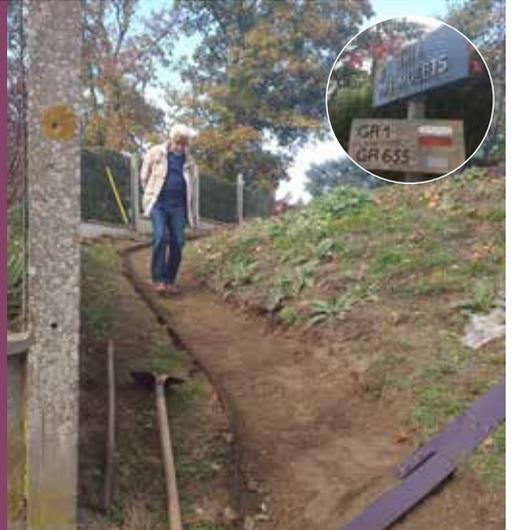
Source : Ouvrages de la Société Historique et Archéologique de Saint-Arnoult-en-Yvelines.

La végétation s'étant endormie pour quelques mois, l'heure est à l'entretien et à l'aménagement de l'espace urbain. Ici une nouvelle barrière, ici de nouvelles tables de pique-nique pour le printemps prochain, un coup de peinture sur les potelets, le réaménagement d'une sente...

Afin de préserver l'accès des riverains à l'espace vert situé à l'angle des rues de la Baraderie et des Papegauts et d'éviter de transformer les lieux en parking, des barrières ont été posées.



La sente des Mulets a été prolongée afin de faciliter l'accès à la rue du Docteur Rémond, sans être contraint d'emprunter les quelques marches d'escalier. Une initiative appréciée par nos aînés.



L'entretien du mobilier urbain est un éternel recommencement. Ici, les agents municipaux repeignent les potelets rue Laguesse Charon.



Deux nouvelles tables de pique-nique sont en cours d'installation au parc de l'Aleu. Une aux abords du plan d'eau, l'autre à proximité du Moulin Neuf.



Les travaux de l'entrée principale du cimetière devraient être terminés ce mois-ci, notamment à l'occasion des commémorations du 11 novembre 1918.



Au retour des vacances de la Toussaint, les élèves de l'école Camescasse découvriront un nouveau revêtement de sol à la cantine.



La mairie répond à vos interrogations.

La municipalité répond à vos questions. Celles-ci peuvent être posées via le site internet de la commune sur sa page d'accueil à la rubrique « Avis et Réclamations », ou directement au maire, à l'issue de chaque conseil municipal.



Question >

Qu'en est-il des travaux en voirie rue de l'Aleu ?

Réponse : La maîtrise d'ouvrage de ces travaux destinés à alimenter en gaz le dépôt de bus de la SAVAC situé sur la ZAC de la Fosse aux Chevaux est assurée par GRDF. Le chantier a rencontré des difficultés, notamment au niveau du personnel de la SPAC, l'entreprise en charge de mener les travaux. Un premier arrêté de travaux prévoyait la fin de ceux-ci pour février 2022. Pour autant

aujourd'hui, ils ne sont toujours pas terminés.

Le 21 juillet, la mairie a adressé un courrier à GRDF à ce sujet.

Le 1^{er} septembre, les élus ont rencontré le référent collectivités de GRDF. Depuis, un nouveau conducteur de travaux a été nommé sur le chantier dont la fin est annoncée pour le 16 décembre.



Question >

Où en est le projet de la maison médicale ? À quand le début des travaux ?

Réponse : Le projet n'est pas abandonné. Le problème est d'ordre administratif. Cela nécessite beaucoup de travail, notamment notarié. Il consiste en un échange entre un terrain

appartenant maintenant au Département contre un terrain appartenant à la commune. La mairie a obtenu l'approbation du Département pour l'accompagner dans la rédaction d'un avenant. La mairie a également la volonté d'inclure les travaux des abords dans la nouvelle convention. La hausse du coût des matériaux nécessite de revoir à la hausse l'enveloppe budgétaire du Département.



Question >

Pourquoi certains Arnolphiens ont obtenu un refus de la part de la mairie à leur déclaration préalable de travaux pour la pose de panneaux solaires, alors que d'autres ont eu avis favorable ?

Réponse : Toutes les Déclarations Préalables (DP) de travaux sont soumises avant tout à l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). La commune avait pour habitude de suivre « l'avis simple » hors périmètre monument historique de l'ABF. Aujourd'hui, en ce qui concerne la pose des panneaux solaires, la commune ne suit plus cet « avis simple » et autorise la

pose de panneaux solaires. La mairie invite les Arnolphiens déboutés de leur DP pour la pose de panneaux solaires à reformuler leur demande. Néanmoins, si l'ABF donne un « avis défavorable » pour un projet situé en périmètre monument historique, cet avis sera suivi.



Question >

Quand est prévue la livraison des logements du Champ des Pommiers ?

Réponse : La responsabilité du chantier incombe au bailleur social I3F et non pas à la commune. Le chantier n'a pas été arrêté mais retardé. Il a été victime de dégradations en mai.

Une plainte a été déposée et une expertise menée. Cela s'est traduit par l'arrêt des travaux entre les mois de mai et septembre. La hausse du coût des matériaux contribue également à ralentir leur avancée. Quant à la livraison des logements, I3F annonce le second trimestre 2023.



Posez vos questions directement via le site internet de la commune à l'aide de votre smartphone...



... ou utilisez l'application Illiwap.

Majorité municipale

Des nouvelles des économies (Saison 2 Épisode 11).

Certains polémiquent... d'autres agissent. C'est toujours pareil, nous sommes au bord d'une crise mondiale de l'énergie et certains parlent encore de l'an dernier... De ce qu'ils auraient fait... Toujours plus facile de dire que de faire, bien sûr !!!

De notre côté, vos serveurs élus de la majorité contrôlent et recensent l'ensemble des équipements de la mairie, des écoles et des services publics pour tenter de contrôler et d'améliorer ces machines souvent dépassées. Cette gestion aurait pu être envisagée depuis au moins une dizaine d'année par ceux justement qui auraient soi-disant fait mieux, cela éviterait d'avoir aujourd'hui à contrôler des chaudières qui datent de plus de 40 ans...

Dès 2020, nous avons lancé des études et des bilans énergétiques sur les différents bâtiments communaux. Avec pour objectif majeur d'améliorer leur efficacité et diminuer les dépenses de la ville. C'est la raison principale qui nous a conduit à lancer une vaste étude sur les bâtiments scolaires, qui sont actuellement les plus énergivores.

Le rendement des chaudières et le choix du combustible restent un problème qui ne peut être résolu que par un renouvellement complet de nos installations.

En attendant de pouvoir faire ces changements profonds, nous utilisons dès à présent des accessoires de régulation et de contrôle pour limiter les dépenses d'énergie et/ou descendre la température du chauffage des bâtiments publics quand ils sont vides, pendant les vacances par exemple, ce qui n'a JAMAIS été fait.

Pour les écoles, la température visée doit être 19 degrés de l'ouverture des classes jusqu'à leur fermeture. Les bâtiments vides seront ensuite chauffés à 16 degrés la nuit entre deux journées d'activité et mis hors gel dans le cas où l'absence d'activité se prolongerait plus de trois jours, pendant les périodes de vacances par exemple.

Des tests ont été engagés depuis plusieurs semaines pour arriver à ce résultat, ils ont pris plus de temps que prévu, différés par une amplitude thermique inhabituelle et difficile à gérer sans un matériel plus élaboré. Nous devrions rapidement trouver des solutions pour équilibrer les températures.

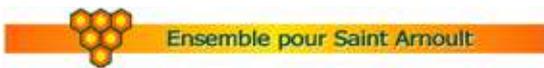
Merci pour votre patience et votre contribution aux efforts nationaux.

Pour le bien de la ville et de ses habitants.

Toute ressemblance avec des personnes existantes ou ayant existées serait purement fortuite.

Opposition municipale

Ensemble pour Saint Arnoult



Depuis le début de leur mandat, nous attendons toujours des actions réelles pour améliorer la vie dans notre commune. Des paroles, des promesses il y en a, mais RIEN de réel. Désespérant.

Sous la pression de l'État, le retour à l'extinction de l'éclairage nocturne a été voté en Conseil municipal le 29 septembre... mais n'est toujours pas appliqué lorsque nous écrivons ces lignes. Veulent-ils seulement le faire réellement ? En attendant, ils gaspillent vos impôts.

Ils promettent de recevoir plein de subventions... plus tard. Mais la réalité les rattrape ; sur les 2.8 M€ subventionnés par le département dans le « Contrat de Développement Yvelines 2022/2025 » signé le 11 octobre, rien pour Saint-Arnoult.

Et toujours rien sur la Maison médicale. Le Champ des Pommiers est à l'abandon, comme toute la commune. Au lieu de développer le marché, ils sanctionnent les commerçants qui osent réagir.

Parler au lieu d'agir, cela devient leur marque de fabrique, celle des incompetents.

22 élus, 22 responsables.

Saint-Arnoult et Vous



Des arnolphiens ont souhaité avoir la version du commerçant évincé de notre marché dominical.

Aussi, notre libre expression de ce mois sera de lui donner la parole :

« Notre poissonnerie s'est vu interdire de proposer ses produits issus de la pêche de notre bateau partenaire les 9 et 16 octobre. La Mairie a demandé au gérant du marché d'appliquer le règlement communal datant de 1993. En cette période compliquée pour les petits commerces, cette sanction financière appliquée arbitrairement donne l'opportunité de renvoyer définitivement votre marchand de poissons que les habitants connaissent depuis 20 ans.

Que lui est-il reproché ?

- Avoir répondu devant témoins à des insultes et riposté à une menace au couteau d'un nouvel entrant sur le marché,
- Avoir interpellé l'élus pour lui réclamer à nouveau un point d'eau, un accès aux WC et le ramassage des poubelles.

Deux plaintes ont été déposées par votre commerçant, mais qui n'ont aucun poids face à la volonté municipale de lui montrer la sortie ... »

Les rendez-vous de Saint Arnoult Randonnée



Au mois de novembre, Saint Arnoult- Randonnée organise une randonnée classique tous les mardis et dimanches ainsi qu'une randonnée douce tous les vendredis matin ou après midi.

Consultez le planning des sorties sur le site Internet : www.randonnee78.fr/saint-arnoult/planning-des-sorties

CONTACTS : Gilles au 06 87 01 55 12 - www.randonnee78.fr/saint-arnoult



Jeudi 3 novembre

10h à 11h30 : Cœur de médiathèque. Un problème de véhicule pour venir à la médiathèque ? Réservation au CCAS au 01 30 88 25 20.

Samedi 5 novembre

9h à 11h : Permanence UFC-Que Choisir. Accompagnement dans la résolution des litiges de consommation. Salle Rêverie à l'Espace Culturel Victor Hugo.
10h30 : BB lecteurs à la médiathèque. Gratuit. Sur réservation.
20h47 : Soirée jeux section adultes organisée par les Ludotiens. Accueil de loisirs Les Copains d'Abord.

Lundi 7 novembre

9h à 16h : Atelier de patine sur bois organisé par le Club des Remparts. Salle Paul Verlaine. Réservation auprès de Michèle Stéfaniak au 06 86 72 66 49
14h : Cœur de Ciné. Inscription le vendredi précédent auprès du CCAS au 01 30 88 25 20

Mardi 8 novembre

9h15 et 10h30 : BB lecteurs à la médiathèque. Gratuit. Sur réservation. Navette du réseau Chemin Lis@ant. Médiathèque

Vendredi 11 novembre

11h : Cérémonie commémorative de l'Armistice de la Première guerre mondiale au cimetière. Suivie d'un vin d'honneur en mairie. Banquet de l'ASAMC à 13h au Colombier. Réservation et informations au 01 30 59 97 89

Samedi 12 novembre

Fermeture exceptionnelle de la médiathèque.

Dimanche 13 novembre

Toute la journée : Tournoi départemental vétérans de tennis de table. Gymnase.
12h30 : Loto des Amis de l'Hameçon. Restauration sur place. Le Colombier.

Vendredi 18 novembre

17h à 19h : Permanence de l'Association Solidaire Complémentaire Santé pour être informé sur l'adhésion à la mutuelle MIASC. Salle Printemps à l'Espace Culturel Victor Hugo, avenue Henri Grivot.
20h : Assemblée générale de l'association A10 Gratuite. Espace Culturel Victor Hugo.

20h30 : Concert de la Sainte-Cécile par la Société Musicale. Le Cratère.

20h47 : Soirée jeux section adultes organisée par les Ludotiens. Accueil de loisirs Les Copains d'Abord.

Samedi 19 novembre

14h à 16h30 : Après-midi jeux section enfants. Accueil de loisirs les Copains d'Abord.

Dimanche 20 novembre

10h à 17h30 : Salon du Livre. Le Colombier.
14h : En route vers Compostelle en présence des réalisateur et conférencier, Louis-Marie et Élise Blanchard. Le Cratère.



Mardi 22 novembre

Navette du réseau Chemin Lis@nt. Médiathèque.

Vendredi 25 novembre

20h30 : Assemblée générale de l'USSA. Le Colombier.

Samedi 26 novembre

14h : Spectacle « À la recherche des contes oubliés » et goûter de Noël du CCAS pour toutes les familles, sans condition. Au Colombier. Inscription dès le 7 novembre de 8h30 à 12h30 auprès du CCAS au 01 30 88 25 20.

15h à 17h : Stage de kobudo par la section karaté/NTJ de l'USSA. Dès 7 ans. Salle de gymnastique. Complexe sportif.

18h et 21h : 11^e Festival de Théâtre de Saint-Arnoult par le Grenier de la Rémarde. Le Cratère.

Dimanche 27 novembre

14h15 : Rencontre d'échecs à la maison de l'USSA. Complexe sportif.
12h : Repas dansant de la FNACA. Le Colombier.
14h30 et 18h : 11^e Festival de Théâtre de Saint-Arnoult par le Grenier de la Rémarde. Le Cratère.

Lundi 28 novembre

9h à 16h : Atelier de patine sur bois organisé par le Club des Remparts. Salle Paul Verlaine. Réservation auprès de Michèle Stéfaniak au 06 86 72 66 49.

Samedi 10 et dimanche 11 décembre

10h à 18h : Marché de Noël artisanal et gastronomique des Ateliers Artisanaux. Entrée libre. Colombier.

ATELIERS BÉNÉVOLES
3^e TRIMESTRE 2022

Salle Paul Verlaine - 18 avenue Henri Grivot 78730 St Arnoult en Yvelines

REPARÉ
en Café

Samedi 26 novembre

de 14 à 17 heures

Le principe est simple vous amenez vos objets en panne et un bénévole réparateur cherchera avec vous la ou les raisons de la panne et vous aidera à le réparer.
 >> gratuit <<

Inscriptions : www.ressourcesetvous.org rubrique Agenda

Maison Elsa Triolet-Aragon



Mercredi 2 novembre : Ateliers vacances « Le bal des fantômes »

Après une visite de l'exposition Viallat, les petits comme les grands s'exerceront à la peinture sur tissu avant de faire valser leurs fantômes colorés. Un terrifiant goûter clôturera la séance !
Durée de l'atelier : 2h00, de 15h à 17h (sans les parents).
Tarifs : 12€ par enfant.

Dimanche 6 novembre : Visite art contemporain

Comme chaque premier dimanche du mois à 16h, venez découvrir ou re-découvrir le jardin de sculptures accompagné par un guide pour une visite commentée sur l'art contemporain de 45min.

Jusqu'au 30 novembre 2022 : Pass Art Contemporain Télérama

Cette année, la Maison Triolet-Aragon participe au Pass Art Contemporain de Télérama dans le cadre de l'exposition temporaire de Claude Viallat. À cette occasion les lecteurs Télérama bénéficient de l'offre 1 place achetée = 1 place offerte pendant toute la durée du pass, soit jusqu'au 30 novembre 2022. Tous les jours de 14h à 18h, sur présentation d'un justificatif.

Moulin de Villeneuve, rue de Villeneuve

www.maison-triolet-aragon.com - Tél : 01 30 41 20 15

E-mail: info@maison-triolet-aragon.com

AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 DÉCEMBRE 2022

L'association Saint Arpout Randonnée s'engage !

INSCRIPTIONS DANS LA GALERIE MARCHANDE DE U EXPRESS

DEUX RANDONNÉES :

- Samedi 3 décembre
> 16h > Randonnée Famille de 5km
> 5€/Pers - 10€/famille
- Dimanche 4 décembre
> 9h30 > Randonnée de 12km > 5€/Pers

Art'Passion Arnolprien s'engage pour recueillir des fonds en faveur du telethon 2022



Nous organisons une expo-vente d'œuvres comprenant de nombreuses peintures et sculptures au profit de l'AFM.

Vingt artistes se sont associés pour cette belle occasion. Cette expo-vente aura lieu les 3 et 4 décembre 2022 de 9H A 18H (17h le dimanche) salle Victor Hugo.

Tous les bénéfices seront reversés à l'AFM pour aider à la recherche scientifique et à l'accompagnement des malades et de leurs familles.

ON COMPTE SUR VOUS

www.artpassionarnolprien.com

État Civil

Nos nouveau-nés

TOMIC Luka, le 24/09/2022

PORTILLO GIMENEZ Alexis, le 02/10/2022

COCHU Léo, Paul, le 13/10/2022

Ils nous ont quittés

AMIRAUT Pierrette, le 17/09/2022

CREPIN Michelle, le 19/09/2022

LAUVERGEON Gisèle, le 26/09/2022

JAMAK Izek, le 28/09/2022

LE FLOCH Suzanne, le 03/10/2022

ARBONA Francine, le 14/10/2022



Prenez-note !

Le Père Noël sera présent à la mairie le **dimanche 11 décembre de 9h30 à 12h30**. Venez prendre une photo en famille en sa compagnie ! Chocolat chaud et tour à poney également offerts.

Goûter de Noël
AU COLOMBIER [GRATUIT]

Samedi 26 novembre 2022 de 14h à 18h

À LA RECHERCHE DES CONTES OUBLIÉS...

OUVERT À TOUS, PETITS ET GRANDS

TÉL. : 01 30 88 25 20

Organisé par le CCAS



11^{ème} Festival de Théâtre de St Arnoult

Organisé par



26/11/2022 à 18h & à 21h
27/11/2022 à 14h30 & à 18h

au **Cratère** - Prix des places au chapeau !

Renseignements et programme : www.gremarde.net

